

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 11 décembre 2015

Délibération n° 143-2015

Le conseil d'administration approuve la création du Diplôme Universitaire « ingénieur d'Affaires Internationales » à l'ENSIBS, à compter de septembre 2016, ainsi que son tarif de frais pédagogiques d'un montant de 6450 euros.

Membres en exercice : 25 membres

<u>Votes</u> : 13	Pour :	2
	Contre :	1
	Abstention(s) :	10

Délibération adoptée.

Visa du Président

Le Président,
Jean
REETERS
Jean REETERS



Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération et dossier de présentation

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 22 décembre 2015.

Document mis en ligne le : 22 décembre 2015.